

## Avis et mises au concours de travaux et de fournitures

Dans le dessein de faire connaître à un large public les Grandes lignes de la politique gouvernementale pour la législature 1975-1979, la Chancellerie fédérale vient de faire paraître, avec l'accord du Conseil fédéral, une édition illustrée, agrémentée de photographies et de graphiques, de son rapport à l'Assemblée fédérale. Intitulée:

### **Grandes lignes de la politique gouvernementale 1975-1979**

édition illustrée, 48 pages

cette brochure est destinée à tous les citoyens et citoyennes qui s'intéressent à la politique. Elle s'adresse notamment au corps enseignant chargé des cours d'instruction civique.

On peut se procurer cette publication **gratuitement** auprès de l'Office central fédéral des imprimés et du matériel (OCFIM), 3000 Berne.

23432

---

### **Manuel de statistique sociale suisse**

L'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail a édité, à l'occasion du cinquantenaire de sa division de la statistique sociale, un supplément de la revue «La Vie économique» donnant une récapitulation des résultats des statistiques sociales de la Suisse, récapitulation qui s'étend jusqu'à la fin de 1971 et fait suite à une publication qui avait paru en 1932 sur les résultats des années 1922 à 1931.

Préfacé par M. Ernst Brugger, conseiller fédéral, et précédé d'une introduction dont l'auteur est M. Paul Stocker (†), professeur, ce recueil se divise en plusieurs parties portant sur les domaines principaux de la statistique sociale. Des indications relatives aux bases des enquêtes, aux méthodes de calcul et aux révisions intervenues renseignent sur la structure et le contenu des tableaux.

*Cet ouvrage de 280 pages coûte 40 francs.*

Prière d'adresser les commandes à l'Administration de la Feuille officielle suisse du commerce, 3011 Berne, Effingerstrasse 3, téléphone (031) 61 22 21, compte de chèques postaux 30 - 520.

---

## **Hygiène et prévention des accidents dans les entreprises industrielles**

Ordonnance 3 relative à la loi sur le travail

Edition 1975

L'ordonnance 3 relative à la loi sur le travail (OLT 3) contient des dispositions sur l'hygiène et la prévention des accidents dans les entreprises industrielles, notamment sur les bâtiments, locaux et passages, l'éclairage, le climat des locaux, la protection contre le bruit et les vibrations, sur les postes de travail et les installations d'exploitation, les équipements de protection et vêtements de travail, l'aménagement de vestiaires, lavabos, douches, lieux d'aisance, réfectoires et lieux de séjour, sur les premiers soins, l'entretien et le nettoyage, la lutte contre le feu, ainsi que des dispositions complémentaires relatives aux entreprises et parties d'entreprise comportant des dangers particuliers. Cette ordonnance est publiée par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail sous la forme d'une brochure spéciale commentant en détail les dispositions sur la protection de la santé et la prévention des accidents. Un index permet de trouver facilement les dispositions de l'ordonnance et les commentaires qui s'y rapportent.

La brochure est complétée par des extraits de la loi sur le travail (LT) et de l'ordonnance générale (OLT 1) ainsi que par sept appendices. Ceux-ci donnent les listes des services fédéraux compétents (I), des autorités cantonales d'exécution et de recours (II), des autres lois et ordonnances fédérales applicables (III), des règles de la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents (IV) et des normes, directives et recommandations des organismes professionnels (V); ils contiennent en outre les directives concernant l'aménagement de vestiaires dans les abris PA (VI) et un extrait des directives pour les prescriptions sur la police du feu, qui renseignent sur les termes techniques concernant la protection contre le feu (VII).

Prix: 9 francs (182 pages)

Distributeur: Office central fédéral des imprimés et du matériel, 3000 Berne

## Avis et mises au concours de travaux et de fournitures

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1976
Année	
Anno	
Band	2
Volume	
Volume	
Heft	36
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	13.09.1976
Date	
Data	
Seite	1599-1600
Page	
Pagina	
Ref. No	10 101 611

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.